



## **Le Groupe consultatif international de la recherche et du sauvetage (INSARAG)**

### **Qu'est INSARAG ?**

Le Groupe consultatif international de la recherche et du sauvetage (connu sous son sigle en anglais, INSARAG) est un réseau à la fois de pays exposés au risque de catastrophes et de pays qui assistent dans la réponse aux catastrophes ainsi que d'organisations spécialisées dans la recherche et le sauvetage en milieu urbain et la coordination opérationnelle sur le terrain.

La création d'INSARAG remonte à 1991, suite à l'initiative d'équipes internationales de recherche et de sauvetage qui étaient intervenues après le tremblement de terre de 1988 en Arménie. Les Nations Unies ont été choisies comme Secrétariat d'INSARAG afin de promouvoir la participation et la coordination internationales. La Section d'appui à la coordination sur le terrain (Field Coordination Support Section, FCSS en anglais) au sein du Service des interventions d'urgence du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA en anglais) à Genève, fait office de Secrétariat d'INSARAG.

### **Mandat**

Les activités d'INSARAG sont régies par la résolution 57/150 de l'Assemblée générale de l'ONU du 16 décembre 2002 sur le « renforcement de l'efficacité et de la coordination des opérations de recherche et de sauvetage en milieu urbain ». INSARAG est habilité à :

- Rendre la préparation et les activités de réponse en cas d'urgence plus efficaces et, ainsi, sauver davantage de vies, réduire les souffrances et minimiser les conséquences néfastes ;
- Améliorer l'efficacité de la coopération entre les équipes internationales de recherche et de sauvetage lors des opérations dans des structures effondrées sur les sites de catastrophe ;
- Encourager des activités destinées à améliorer l'état de préparation à la recherche et au sauvetage dans les pays sujet à des catastrophes, en donnant priorité aux pays en développement ;
- Elaborer des procédures et des systèmes acceptés à l'échelle internationale en vue d'une coopération continue entre les équipes nationales de recherche et de sauvetage agissant sur la scène internationale ;
- Elaborer des procédures pour les opérations de recherche et de sauvetage, des lignes directrices ainsi que des « bonnes pratiques » et renforcer la coopération entre organisations concernées lors de la phase d'urgence.



## La structure d'INSARAG

INSARAG est constitué d'un Groupe directeur, de trois Groupes régionaux (Afrique-Europe-Moyen Orient, Amériques et Asie-Pacifique) et d'un Secrétariat (FCSS, OCHA Genève). Par ailleurs, il y a des réunions annuelles, à l'échelle mondiale, des chefs d'équipes internationales de recherche et de sauvetage ainsi que des groupes de travail *ad hoc* pour traiter de questions spécifiques.

Le rôle du **Groupe directeur** est de décider de la politique d'INSARAG. Il se réunit annuellement pour définir la stratégie d'INSARAG, passer en revue les réalisations et déterminer les domaines à améliorer. Il se compose des représentants des Groupes régionaux INSARAG, des présidents des groupes de travail *ad hoc* INSARAG, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et des représentants du Secrétariat d'INSARAG à OCHA-Genève.

INSARAG s'articule en trois **Groupes Régionaux** afin de faciliter la participation à l'échelle mondiale. Les groupes régionaux, à savoir le groupe d'Afrique-Europe-Moyen Orient, des Amériques et d'Asie-Pacifique, se réunissent annuellement pour échanger les expériences tirées des opérations de réponses précédentes. Ils discutent de concepts servant à améliorer la coopération et la coordination entre les équipes internationales de réponse dans la région et présentent des recommandations relatives à des questions d'intérêt international au Groupe directeur d'INSARAG.

INSARAG a installé une **Antenne régionale** en Tunisie afin de faciliter la communication avec les pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. L'Antenne régionale est un bureau permanent qui n'est pas une entité Onusienne mais une contribution en nature par le pays d'accueil au réseau INSARAG. La continuité de l'Antenne régionale se trouve assurée par des contributions de la part du pays d'accueil et d'autres pays de la région. Les activités de l'Antenne régionale comprennent la traduction des documents et du site web vers l'arabe et le français et la consolidation du réseau des parties concernées en donnant des formations de sensibilisation sur INSARAG et en faisant des briefings pour les points focaux nationaux.

Les **Groupes de travail *ad hoc*** d'INSARAG trouvent des solutions à des problèmes spécifiques. Tous les membres d'INSARAG sont invités à participer à ces groupes de travail. Les résultats des groupes de travail doivent être revus par les Groupes régionaux INSARAG et approuvés par le Groupe directeur avant d'être mis en application.

Au sein des **réunions annuelles INSARAG des chefs d'équipes de recherche et de sauvetage**, les chefs des équipes internationales étudient des questions opérationnelles et techniques en rapport avec les opérations de sauvetage dans des structures effondrées.

La Section d'appui à la coordination sur le terrain (FCSS) au sein du Service des interventions d'urgence du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) à Genève fait office de **Secrétariat d'INSARAG**.



## Comment s'affilier à INSARAG ?

Tout pays ou toute organisation ayant un intérêt quelconque dans la recherche et le sauvetage en milieu urbain est invité(e) à rejoindre le réseau. Les organisations désirant obtenir une adhésion à INSARAG peuvent en faire la demande auprès du Secrétariat d'INSARAG par le biais de leurs Gouvernements respectifs. Les pays membres d'INSARAG sont invités à désigner un point focal national INSARAG pour représenter le pays et servir de point de contact avec le Groupe régional INSARAG et le Secrétariat d'INSARAG.

## Les avantages de l'adhésion à INSARAG

Les membres INSARAG font partie d'un réseau mondial de partage des connaissances concernant le sauvetage dans des structures effondrées et la coordination opérationnelle sur le terrain. Ils sont invités à des réunions annuelles du Groupe régional respectif et à agir au sein des groupes de travail *ad hoc*.

Par ailleurs, les membres ont accès aux outils de partage du savoir et de l'information tels que le « Centre virtuel de coordination des opérations sur le terrain » - <http://ocha.unog.ch/virtualosocc> (le « Virtual On-Site Operations Coordination Center » – OSOCC en anglais) et le « Système mondial de coordination et d'alerte aux catastrophes » <http://www.gdacs.org> (Global Disaster Alert and Coordination System – GDACS), qui lancent une signalisation d'alerte en cas de catastrophe, et fournissent des mises à jours de l'information et facilitent la coordination en temps réel.

## Quelles sont les responsabilités des membres INSARAG ?

Tel que précisé dans la résolution 57 /150 de l'Assemblée générale du 16 décembre 2002 et les Lignes directrices INSARAG, il est attendu tel que suit :

Des pays touchés par des catastrophes :

- De procéder à des évaluations des dommages et des besoins dès que possible lors de catastrophes ;
- De préciser et classer par ordre de priorité la nature de l'assistance demandée dans l'appel à l'assistance internationale ;
- D'accélérer les procédures d'immigration du personnel d'urgence de l'assistance internationale ;
- De désigner une entité gouvernementale dont la responsabilité serait de coordonner les activités d'assistance internationale ;
- De fournir immédiatement les mises à jour et demandes d'information sur l'OSOCC virtuel ;
- D'utiliser le Centre de réception et l'OSOCC afin d'aider à l'intégration des ressources internationales dans l'effort national de réponse.



Les pays venant en aide

- De ne déployer que les équipes de recherche et de sauvetage qui opèrent en conformité avec les Lignes directrices INSARAG
- De déployer des équipes de recherche et de sauvetage avec la capacité nécessaire leur permettant de coopérer avec le Centre de réception ou l'OSOCC sur le terrain, de l'installer ou de le renforcer ;
- De fournir des mises à jour relatives à leur réponse sur l'OSOCC virtuel.

### **Qu'est-ce qu'un OSOCC ?**

Le « Centre de coordination des opérations sur le terrain » qui est connu sous son sigle en anglais « OSOCC » (On-Site Operations Coordination Center) est établi dans le but d'assister les autorités locales d'un pays affecté par une catastrophe dans la coordination de l'assistance internationale. L'OSOCC devra être mis en place aussitôt que possible à la suite d'une catastrophe par la première équipe internationale de recherche et de sauvetage arrivée sur place ou l'Equipe des Nations unies chargée de l'évaluation et de la coordination en cas de catastrophe (connue sous son sigle en anglais UNDAC) déployée par OCHA.

### **Quels sont les réalisations d'INSARAG?**

Depuis la création d'INSARAG, ces réalisations sont les suivantes :

- L'adoption de la résolution 57/150 de l'Assemblée générale des Nations unies du 16 décembre 2002 sur le « renforcement de l'efficacité et de la coordination des opérations de recherche et de sauvetage en milieu urbain » ;
- La mise en place d'un réseau international d'organisations d'assistance en cas de catastrophe organisé en trois groupes régionaux : Afrique-Europe-Moyen Orient, Amériques et Asie-Pacifique ;
- L'élaboration de Lignes directrices pour les opérations internationales de recherche et de sauvetage, y compris un système international de marquage des structures effondrées (les Lignes directrices INSARAG)
- La création d'un système opérationnel de coordination sur le terrain qui comprend notamment l'établissement de Centres de réception aux points d'accès dans les pays sinistrés afin de faciliter l'arrivée des équipes de recherche et de sauvetage ;
- L'élaboration du concept de « Centre de coordination des opérations sur le terrain » (OSOCC) afin d'assister les pays sinistrés dans la coordination de la réponse internationale ; ce concept est mis en œuvre dans toutes les grandes interventions suite à des tremblements de terre ;
- La création de normes de référence pour les équipes internationales de recherche et de sauvetage ;



- La création sur Internet d'une base de données des équipes internationales de recherche et de sauvetage ainsi que des pays membres INSARAG ;
- La création de l' « OSOCC virtuel » sur Internet pour assurer une alerte immédiate et un échange d'informations en temps réel à la suite de catastrophes ;
- Une coordination réussie des opérations internationales de recherche et de sauvetage dans les principales catastrophes des années récentes, en collaboration avec OCHA-Genève ;
- La création d'un bureau d'Antenne régionale en Tunisie afin de renforcer le réseau INSARAG en Afrique et au Moyen Orient ;
- La révision des plans nationaux de réponse aux catastrophes dans les pays exposés aux catastrophes afin d'inclure la méthodologie de coordination INSARAG, telle que l'utilisation de l'OSOCC virtuel, l'utilisation de l'équipe UNDAC et l'interaction entre les autorités locales de gestion des catastrophes d'une part et le Centre de réception et l'OSOCC d'autre part.

### **Le Système INSARAG de marquage des structures effondrées**

Dans les Lignes directrices INSARAG il est signalé que toutes les équipes de recherche et de sauvetage doivent utiliser un système de marquage standardisé sur les structures effondrées en situation de tremblement de terre ou d'une urgence d'origine humaine ; et ce, pour garantir que les équipes internationales de recherche et de sauvetage puissent communiquer efficacement entre elles, indépendamment de la langue afin d'éviter un double effort.

### **Pour en savoir davantage sur INSARAG**

- Visiter le Site Web : <http://ochaonline.un.org/insarag>
- Visiter l' « OSOCC virtuel » : <http://ocha.unog.ch/VirtualOSOCC>

### **Coordonnées du Secrétariat INSARAG**

#### **Secrétariat INSARAG**

Section d'appui à la coordination sur le terrain (FCSS)  
Service des interventions d'urgence (ESB)  
Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA)  
Palais des Nations  
Avenue de la Paix 8-14  
1211 Genève 10  
Suisse  
Courriel: [insarag@un.org](mailto:insarag@un.org)

#### **Personnel du Secrétariat INSARAG**

Jesper Lund, [lund@un.org](mailto:lund@un.org), tél. bureau +41-22 917 1783, INSARAG mondial, relations avec les donateurs  
Winston Chang, [changw@un.org](mailto:changw@un.org), tél. bureau +41-22 917 1173, INSARAG mondial  
Nihan Erdoğan, [erdogann@un.org](mailto:erdogann@un.org), tél. bureau +41-22 917 1188, INSARAG mondial  
Christophe Schmachtel, [schmachtel@un.org](mailto:schmachtel@un.org), tél. bureau +41-22 917 1684, INSARAG Amériques